



**HAL**  
open science

## Semailles italiennes, moissons provençales

Henri Amouric

► **To cite this version:**

Henri Amouric. Semailles italiennes, moissons provençales. Henri Amouric; Gabrielle Démians d'Archimbaud; Jean-Pierre Pelletier. Terres de Durance, céramiques de l'Antiquité aux temps modernes, Musée de Digne, Musée de Gap, pp.107-111, 1995. hal-03635522

**HAL Id: hal-03635522**

**<https://hal.science/hal-03635522>**

Submitted on 12 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# TERRES DE DURANCE

CÉRAMIQUES  
DE L'ANTIQUITÉ AUX TEMPS MODERNES



MUSÉE DE DIGNE  
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE GAP

ÉDITIONS DE L'ÉCRITURE - 1, rue de la République - 06100 Digne - France



Exposition conçue et réalisée à l'occasion du VIe Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée (Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995) par le Musée de Digne et le Musée Départemental de Gap assistés par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, C.N.R.S., U.M.R. 9965, Aix-en-Provence, en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Avec le soutien financier du Ministère de la Culture, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région P.A.C.A., du Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence, du Conseil Général des Hautes-Alpes, de la Ville de Digne-les-Bains, de l'Association Internationale pour l'Etude des Céramiques Médiévales de la Méditerranée, du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne.

Cette exposition sera ouverte au public à Digne-les-Bains du 15 novembre 1995 au 7 janvier 1996 ; puis elle sera présentée au Musée Départemental de Gap en février-mars 1996.

Commissaires de l'exposition : Nadine Gomez-Passamar, conservateur du Musée de Digne, assistée de Roger Zérubia, et Alexia Fabre, conservateur du Musée Départemental de Gap.

Commissariat scientifique : H. Amouric, G. Démians d'Archimbaud, J.-P. Pelletier, L. Vallauri.

#### REMERCIEMENTS

Les organisateurs de l'exposition tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la préparation et au succès de cette opération :

- les nombreux prêteurs : le Service Régional de l'Archéologie (D.R.A.C., P.A.C.A.) ; la Ville de Sisteron ; les Musées d'Apt, Forcalquier, Moustiers - Sainte-Marie ; Mgr Berger, de Rome ; M. Jean-Marie Léouffre, de Dauphin ; MM. Jean-Pierre Bondil, Denys Fine, Gérard Lachens, de Moustiers-Sainte-Marie ; M. Raymond Moulin, de Saint-Jeannet ; M. Christian Richebois, de Digne ; M. Edmond Grimbarck, de Mézel ;
- les fouilleurs et les particuliers qui ont mis à leur disposition une documentation souvent inédite ;
- les équipes des Musées de Digne et de Gap comme du L.A.M.M., dont la collaboration et le soutien amical ont permis la réalisation du projet.

#### CATALOGUE

Textes et documents rassemblés par Henri Amouric, Gabrielle Démians d'Archimbaud et Jean-Pierre Pelletier, L.A.M.M., U.M.R. 9965, C.N.R.S.-Université de Provence, Aix-en-Provence.

Textes de : Henri Amouric ; Roger Boiron ; Gabrielle Démians d'Archimbaud ; Marie-Pierre Estienne ; Michel Fixot ; Isabelle Ganet ; Georges Lemaire ; Christian Maurel ; Daniel Mouton ; Jean-Pierre Pelletier ; Bernadette de Rességuier ; Catherine Richarté ; Yves Rigoir ; Lucien Rivet ; Lucy Vallauri ; Roger Zérubia.

## SEMAILLES ITALIENNES, MOISSONS PROVENÇALES

H. Amouric

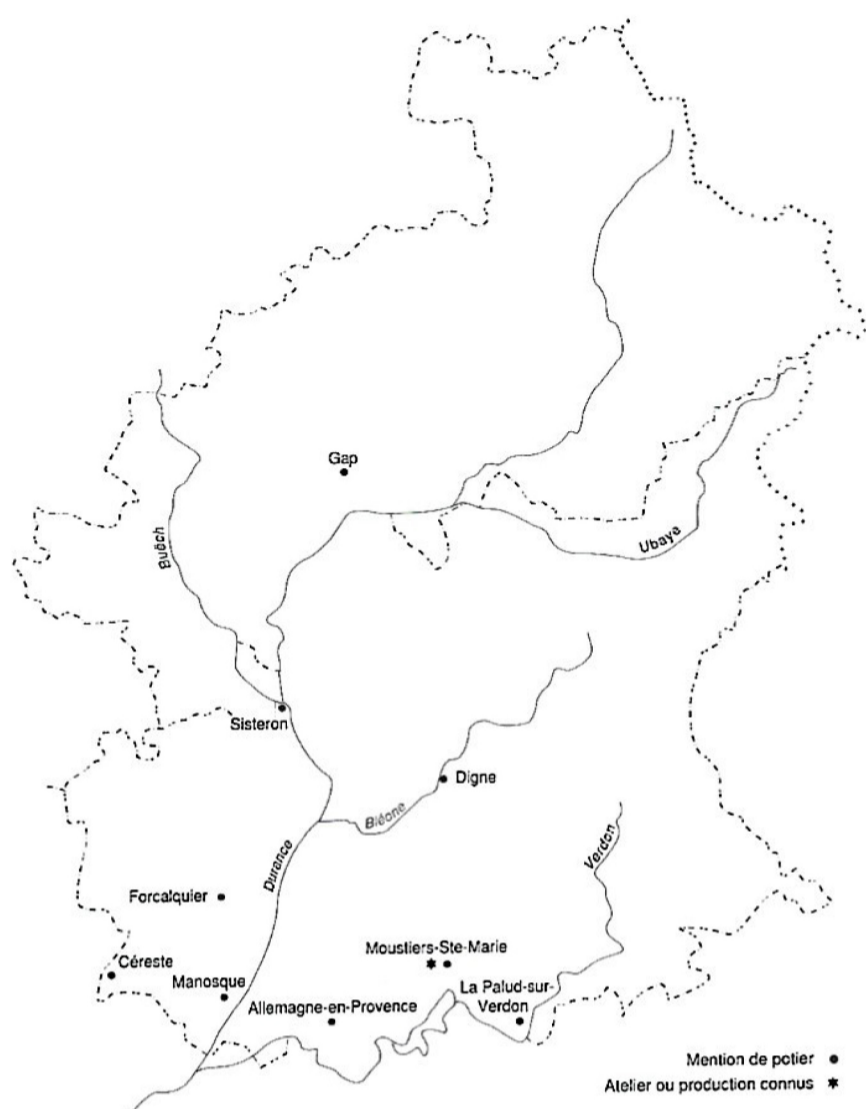


Fig. 97 : ateliers de potiers et de faïenciers de la Provence alpine, XVIIe-XVIIIe siècles.

La graine semée par les italiens avait germé dans une grande partie de la basse et moyenne Provence, nous l'avons vu, tout au long du XVIe siècle, et s'était multipliée. Manosque, Sisteron, Forcalquier, Moustiers et La Palud conservent ainsi des ateliers en dépit d'une attitude pas toujours très cohérente des communautés vis-à-vis de cet artisanat. A Forcalquier par exemple la communauté a d'abord favorisé l'installation d'Amiel Garnerii, *scudellerius* de formation manosquine avant de s'aviser en 1530 qu'il ravage les bois dont l'usage lui a été concédé, faisant même commerce des branches vertes pour la nourriture des chèvres<sup>1</sup>. Face à cet abus, le conseil songe à l'expulser, mais la règle reste de faciliter l'implantation de nouveaux gens de métiers.

En 1557 *ladite assemblée pourvoyant sur la requête presentee par certain potier a este dyt qu'on luy procuroye une botiqz pour ung an proveu quil baille pleche demeurer ledict an complet et non aultrement*<sup>2</sup>. En 1565, le propos est plus clair encore : *et sur ce quil a este remonstre aud. conseil que pour la decoration*

*de lad. ville il est requis avoyr plusyeurs gens de mestiers et mesmes de pottiers et que pour la part de Jacques Collombi fils de feu François Collombi que apreds voudroyt lever boutique de potterye proveu que lade communaulté luy face quelque parti raisonnable a lacoustumee de gens de mestiers servantz et faisantz a la decoration de lade ville*<sup>3</sup> Requête à laquelle le conseil accède en affranchissant l'impétrant pour une durée de vingt ans.

De telles libéralités étaient peut-être en définitive dangereuses si l'on en croit en tout cas la décision prise en 1580 de chasser les potiers de la ville au motif qu'ils font de grands dégâts dans les bois communs et provoquent de vives tensions sur le marché des combustibles. La solution retenue étant de ne conserver qu'un seul artisan et de lui bailler un four après enchères au mieux disant. *Et finalement sur ce qua este remonstre par les Srs consuls et autres dudict conseil touchant la charte du boys quest a lad ville. Laquelle procede en partie pour raison des potiers de terre qui en font grand gactz et que par le passé ne en souloit en avoir que ung qui avoit transhige avec lad communaulte que plusieurs holliers de ce pais seront chasses et que en lad ville en a ung infinite qui portent grand prejudice pour raison de la charte du boys comme dict est ont fait opiner et*

1 A. C. Forcalquier. BB (43) 3, f° 113 v°, conseil du 19 déc. 1530

2 Ibidem, BB (43) 4, f° 359, 28 octobre 1557

3 Ibidem, BB (43) 5, f° 147, 27 janvier 1565



*courir les veix tous dung commung accord ont delibere de chasser tous lesd potiers de terre et les inhiber fere fort a lad ville horsmis ung et a ces fins sera mis a linquans pour estre bailhe a celluy qui en fera la condition meilheure comecthanstz les sieurs consuls leur donnians tout pourvoir* <sup>4</sup>.

Nous ne savons pas si la décision fut exécutée dans toute sa rigueur, toutefois il y a, semble-t-il, moins de terrailleurs en exercice à la fin du siècle où nous ne trouvons plus de façon certaine que le seul Honoré André <sup>5</sup>. Mais aux XVIIe et XVIIIe siècles ce chiffre remonte et l'enquête de 1783 relève trois potiers à terre à Forcalquier <sup>6</sup>. Les autres centres d'importance des actuelles Alpes-de-Haute-Provence ont eu à l'époque moderne des destins assez unis qu'il s'agisse de ceux qui ont fait essentiellement de la poterie vernissée et, pour Moustiers, de la faïence de qualité. La Palud-sur-Verdon compte ainsi au moins 4 ateliers actifs en 1670, 5 ou 6 vers 1747 et le même nombre en 1783 <sup>7</sup>.

A Moustiers l'étude de la faïence, bien avancée aujourd'hui, a occulté jusqu'à ce jour celle tout aussi importante des ateliers de céramique vernissée dont il serait très intéressant d'établir comment ils ont au XVIIe siècle adopté le style de production incisée et engobée, et aux engobes mêlés, d'inspiration italienne que nous leur reconnaissons maintenant. Roger Zérubia fait ci-dessous l'étude de deux découvertes archéologiques qui précisent ce que furent ces premières fabrications de masse qui atteignent bien souvent une indéniable qualité esthétique comme dans un joli vase balustre à deux anses au décor marbré réussi (fig. 127), ou cette jatte au décor engobé complexe composé de lignes de perles, de feuillages stylisés et de cercles se chevauchant. La question est d'autant moins neutre que la petite localité bas-alpine a joué dans ce domaine aussi un rôle de relais que nous commençons à entrevoir. Des ateliers modestes comme ceux de Cucuron qui ont fait à partir de 1660 du décor de terre vernissée incisée façon Moustiers sont des créations d'artisans immigrés, les Icard et les Taxil ; et l'on en retrouve dans des zones où leur présence est tout aussi significative à notre avis. L'un des tout premiers et plus importants céramistes de Saint-Zacharie est un habitant de Moustiers en 1630 <sup>8</sup> et la dynastie Felen de même origine l'a précédé de peu dans sa migration <sup>9</sup>. Aix-en-Provence, Brignoles, Saint-Maximin <sup>10</sup> toujours au XVIIe siècle ont aussi des ateliers fondés par des potiers de cette origine et il est probable que l'on en retrouvera la trace en bien d'autres lieux au cours des recherches futures.

Mais ce qu'il importe de souligner dès à présent c'est que leur essaimage semble correspondre au développement de gammes de produits vernissés incisés et/ou décorés aux engobes dans la filiation de ce qui se faisait à Moustiers et dont le développement le plus achevé se fit dans la vallée de l'Huveaune aux XVIIe-XVIIIe siècles. Parallèlement à cette activité soutenue se poursuivait celle de centres moins importants. Manosque au rôle déterminant à l'aube des temps modernes reste un site producteur moyen qui

<sup>4</sup> *Ibidem*, BB (43) 6, f° 311, 30 oct. 1580

<sup>5</sup> *Ibidem*, DD 25, 9 oct. 1599

<sup>6</sup> A. D. 04, C 30

<sup>7</sup> A. D. 04, Arch. communales de La Palud, cadastre de 1670 ; f° 72 Joseph Carbonel, f° 196 Jacques Turrel, f° 219 Honoré Turrel, f° 220 Jean Turrel.

Cadastre de 1747 (?) : p. 116 Joseph Bertrand, p. 429 hoirs de Joseph Paulet, p. 524 Sébastien Paulet, p. 591 Joseph Turrel, p. 601, Antoine Turrel, p. 639 Pierre Turrel. *Ibidem* C 30 (1783)

<sup>8</sup> A. D. 83, 3 F 48/8, f° 628, 29 av. 1635

*Ibidem*, 3 F 48/7, f° 277, 19 nov. 1632

<sup>9</sup> A. D. 83, 3 E 48/14, f° 835, 29 nov. 1625

<sup>10</sup> A. D. 83, 3 E 21/344, f° 51, 13 fév. 1636. Michel Mathieu de Moustiers à Saint-Maximin.





Fig. 98 : Digne, Notre-Dame du Bourg. Vase à anses en formes de figures féminines. Imitation de porcelaine Céladon. Importation italienne, Ligurie (?). XVIIe siècle.

compte encore quatre fabriques de potiers à terre en 1783, dont deux figurent sur le plan de la ville en 1765. En revanche Sisteron semble avoir perdu ses ateliers passé le XVIe siècle. Le seul artisan connu, mais d'importance, est François Auriol, potier-faïencier itinérant dont nous avons retracé une partie du destin ailleurs (*Un goût d'Italie*). Cet homme capable de réaliser les riches pavements du château de La Tour d'Aigues vécut sans doute plus prosaïquement de ce que lui rapporta son art *d'escudellerie* exercé à Aix-en-Provence ou de sa dextérité à tourner les borneaux des fontaines de Digne en 1581 <sup>11</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que cette ville ne connut finalement pas d'implantation pérenne de potier avant celle des Allard dont R. Zérubia nous parle ci-après, c'est-à-dire avant 1658. Ponctuellement cependant, la

communauté pouvait s'attacher les services d'un homme de l'art pour répondre à des besoins précis. En 1581-1582 François Auriol mais aussi un certain Bruet, potier à terre, disposent d'un *fourt des borneaux* pour y cuire les tuyaux nécessaires aux fontaines de la ville <sup>12</sup>. Mais généralement on s'en fut les quérir ailleurs. En 1581, ils sont pris à plusieurs reprises à Thoard, où devait exister un atelier non encore documenté <sup>13</sup> ; en 1599 et 1616 c'est Honoré André de Forcalquier qui est mis à contribution <sup>14</sup> puis, par la suite c'est à Moustiers, auprès de divers artisans, que l'on s'approvisionne régulièrement, Roullin Fabre ou Fabry, Gaspard Carbonnel et Bertet en 1645 <sup>15</sup>, Cristol Allard et Jean Roux en 1674 <sup>16</sup> alors même que la ville a dorénavant un atelier sous ses murs <sup>17</sup>.

Dans les fluctuations de l'activité céramique à l'époque moderne, un phénomène important marque le XVIIe siècle, la naissance de toute une série d'ateliers dans des localités qui n'en comptaient apparemment pas jusque-là. Une fabrique existe ainsi à Riez d'après le recensement de 1783, deux à Valensole, deux à Castellane, deux à Peyruis, six à Peipin et huit à Château-Arnoux. C'est le développement de ce groupe du Val-de-Durance moyen qui constitue la nouveauté de masse la plus intéressante. Christian Maurel a étudié l'émergence de ce pôle nouveau et en retrace ci-après les principales étapes. Cette croissance qui s'accélère au tournant des XVIIe-XVIIIe siècles est un fait d'importance qui suppose à tout le moins un accroissement de la demande, logique dans un contexte démographique en expansion. Le revers de la médaille fut dans au moins deux cas une tension nouvelle sur le marché des combustibles qui entraîna rapidement des tentatives de limitation de la part des communautés concernées. En 1735, le conseil de Peyruis adopte des mesures radicales d'interdiction de coupe dans les bois communs et de commerce de ces derniers, renvoyant par là même les céramistes et autres artisans-consommateurs à l'exploitation des parcelles privées ... *se sont aperceus aussy que plusieurs autres habitans que les bois de la forest d'Auges (?) et grand bois ou les habitants de ce lieu ont faculté de bucherer et dans les*

<sup>11</sup> A. C. Digne, CC 138, f° 56 v°, 1581

<sup>12</sup> A. C. Digne, *idem* et CC 153, f° 26 v°, 1582

<sup>13</sup> A. C. Digne, *idem*, f° 33v°, 41 v°, 48, 51, 56

<sup>14</sup> A. C. Digne, CC 140, f° 14 v° et CC 156, f° 31 v°

<sup>15</sup> A. C. Digne, CC 164, art 94, 137, 148, 176

<sup>16</sup> A. C. Digne, CC 170, f° 94 v°, 95, art 135, f° 121, art 210

<sup>17</sup> Texte de la convention de 1658, cf. A. D. 0 4, 1E4



*autres bois communs du terroir de Peyruis diminuent considérablement tous les jours au moyen de la grande consommation qui en est faite par les particuliers qui ont des fournaies à poteries ou failance ou ceux qui font des fours à chaux et tuillière et encore par les tonnelliers ou brouchers établis audit lieu de Peyruis qui ne font pas difficulté de vendre leurs ouvrages à des étrangers et qu'il importe au bien public de la communauté de s'opposer à un tel abus... Inhibitions et deffances seront faites aux particuliers qui ont des fournaies à poterie et failance et à ceux qui font des fours à chaux ou tuillier audit lieu de Peyruis de couper ou faire couper des bois dans les forests communs tant dans le terroir d'Auges grand bois que dans celui de Peyruis.... Defense faite aux habitants de vendre le bois ramassé par eux aux propriétaires de fournaies* <sup>18</sup>.

En 1770, c'est au tour de Peipin d'adopter des mesures similaires complétées par une interdiction de prélever l'eau des fontaines qui, disait-on, venait parfois à manquer. *A été represente par lesdits consuls que les potiers à terre font un très mauvais usage des genets qu'ils defrichent au moyen de ce toute la montagne et memement il y a des particuliers du village qui leur en transportent de plus a été represente que la fontaine de cette communaute n'est pas une source suffisante à donner deau aux particuliers tarisant plusieurs fois lannee et il arrive tres souvent que les potiers à terre de ce dit lieu prennent toute l'eau qui se trouve dans le bassin requerant d'y deliberer. Sur les deux representations cy dessus a été unanimement deliberé par le present conseil quil soit deffendu que les potiers à terre ne coupent ny arrachent à lavenir aucuns genets ny autres bois dans la terre forte et qu'aucun particulier ne luy en transporte et qu'ils ne puissent prendre deau à la fontaine pour leur fabriques sous peine de payer trois livres damande pour chaque contrevention* <sup>19</sup>.

Autour de ces concentrations d'officines dévolues à la production de céramique commune et en particulier de contenants moyens l'on sait depuis longtemps que naquirent de petites fabriques de faïence dont certaines comme Allemagne accédèrent à une petite renommée. Mais leur situation est ambiguë car simultanément on faisait, semble-t-il, dans ces localités de la poterie de tout-venant ou décorative d'une qualité plus modeste. En 1771, il y a bien deux faïenciers à Allemagne mais aussi un simple potier de terre, Joseph Pascal <sup>20</sup>. L'enquête sur les manufactures de 1746 signale à Céreste *une pareille fabrique de fayance... qu'on nous dit aussi n'être établie que depuis peu d'années* qui succède à une humble poterie et à Mane *une fabrique de fayance... commencée depuis quatre ou cinq ans mais qui ayant mal réussi est presque sans ouvriers aujourd'hui et prête à tomber* <sup>21</sup>. Mais dans cette fabrique dite de l'Aresten il s'agit peut-être aussi d'une poterie de terre vernissée puisque les quelques objets qui lui sont en général attribués sont soit utilitaires, écuelles, soit décoratifs, fontaines, et ne sont pas faïencés. Cette dernière catégorie d'objets vaut d'ailleurs qu'on s'y arrête car il s'agit de grandes pièces très particulières au décor étonnant. Celles conservées au Musée de Forcalquier (cinq au total) sont toutes en terre vernissée à glaçure jaune orangé ornées de fleurs, de mufles de lions et de têtes humaines en décors d'appliques. Une découverte récente faite par R. Zérubia est de la même veine (fig. 128-130) et Georges Vindry avait signalé dès 1963 dans les réserves du Musée de Grasse *une autre fontaine en forme de gourde bisphérique... décorée de gros médaillons d'applique ornées de fleurs et de têtes humaines*

18 A. D. Aix, B 6156, f° 558, 2 janvier 1735

19 A. D. Aix, B 3440, f° 481, 4 fev. 1770

20 A. D. 04, Arch. Communales d'Allemagne, cadastre de 1771, f° 605 v°

21 A. D. 13, C 1777, enquête de 1746, réponse du 27 avril. La fabrique de Céreste est réputée exister depuis la fin du XVIIe siècle.



attribuable à la même fabrique. Ces productions relativement luxueuses caractérisent bien les efforts faits par les potiers de terre vernissée pour offrir avec des moyens réduits et à moindre coût par rapport à la faïence, des objets décoratifs non indignes de figurer dans des maisons aisées. Cette pratique nullement réservée à Mane ou aux ateliers de moyenne Durance se retrouve en Provence orientale, à Biot par exemple, en Languedoc et dans bien d'autres lieux sans doute. Que ces témoins matériels soient parvenus jusqu'à nous est en tous les cas une occurrence exceptionnelle car la plupart de ces centres sont plus connus par les mentions d'archives que par les témoins matériels de leur activité. Que dire alors du quasi-désert, en terme de résultats de recherche qui caractérise les actuelles Hautes-Alpes ? Qu'il est pour une part la conséquence d'un manque de curiosité de la communauté scientifique et pour une autre plus importante peut-être qu'il s'agit du reflet d'une situation réelle. Au Bas Moyen Age en effet, comme à l'époque moderne la Provence dauphinoise ne fut pas terre d'élection pour les céramistes toutes spécialités confondues. Le climat contrasté y est pour quelque chose qui limitait sensiblement la durée du travail, les modes de couverture privilégiés, chaume et bardeaux ont également joué leur rôle de repoussoir. Quoiqu'il en soit, la Provence alpine semble tirer l'essentiel de ses terres cuites des ateliers de moyenne Provence, d'autres provinces et d'Italie. Seule la ville de Gap compta quelques artisans céramistes peut-être d'ailleurs isolés. Le cadastre de 1513 mentionne ainsi Jehan Sup ou Suppi, qualifié de tiollandier (tuilier) dans la table, mais d'oliarius (olier) dans son manifeste, ce qui laisse supposer qu'il pouvait être les deux <sup>22</sup>. En 1613, le doute n'est plus permis, puisque Blaise et François Ravous père et fils potiers a terre habitans ausd. Gap prennent à prix fait de Monseigneur de Serre, évêque du lieu, la fourniture des malons de la cathédrale qui seront vernis ou non selon qu'il plaira au commanditaire <sup>23</sup>. En 1641, un maître potier de terre nommé George sollicite du conseil l'autorisation d'installer à Gap *sa fournaise* ainsi qu'une aide financière <sup>24</sup>. Enfin Antoine Mercier ou Merchier *potier a terre* est recensé dans les cadastres de 1670 et 1686 <sup>25</sup>.

Là réside tout notre savoir pour la période qui court jusqu'à la fin du XVIIIe siècle en matière de vaisselle commune. En revanche le destin de l'unique fabrique de faïence ancienne des Hautes-Alpes, une fantaisie aristocratique une fois de plus, est un peu mieux connu et B. de Rességuier en retrace les principales péripéties ci-dessous.

Dire que cela est faible relève du truisme. Il reste en effet beaucoup à faire pour que l'enquête avance, mais si l'on prend en considération la problématique globale de la Provence montagnaise notre position redevient un peu celle de l'huissier de la Belle Epoque dressant un constat d'adultère prélude à un divorce ; nos connaissances historiques s'approfondissent rapidement en dépit de l'état pitoyable de bien des fonds d'archives, alors que la progression sur le front des investigations archéologiques reste lente. Il importerait pourtant de parvenir à démonter les mécanismes complexes qui sous-tendent les mutations et les transferts intrarégionaux et transalpins que nous ne pouvons pour l'heure que soupçonner. Présomption encore renforcée par le constat d'une présence significative de produits italiens communs ou rares dans les contextes archéologiques de la fin de l'Ancien Régime (fig. 98).

<sup>22</sup> A. C. Gap, CC 11, f° 123

<sup>23</sup> A. D. 05, 1 E 2483, f° 139 v°, 9 nov. 1613

<sup>24</sup> *Les artisans à Gap, XVIIe-XVIIIe siècles. Annales des Alpes, t. 2, janvier-février 1899*

<sup>25</sup> A. C. Gap, CC 39, f° 375, 4 oct. 1686 ; CC 40, f° 676 v°, 24 janv. 1670

Notons aussi dans le cadastre de 1659 une mention dans un confront d'une maison "tenue par le potier de terre", qui reste malheureusement anonyme.